



25.11.2008 – 09:28 Uhr

## Cipi: Les bougies peuvent jouer les trouble-fête

Berne (ots) -

Dossier "Noël 2008 en toute sécurité"

- Communiqué de presse: Les bougies peuvent jouer les trouble-fête
- Infobox: Conseils pour fêter Noël en toute sécurité
- Infobox: Pommes rôties sur le feu - un délice pour petits et grands

C'est bientôt Noël, avec la douce lueur des bougies, le sapin richement décoré, les boules étincelantes, les yeux brillants des enfants et l'odeur alléchante des biscuits faits maison.

Malheureusement cette ambiance de fête est trop souvent troublée: selon le Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi, plus de 1'000 incendies surviennent chaque année en raison de bougies laissées sans surveillance.

Des imprudences sont chaque année à l'origine de plus de 1'000 incendies d'appartements et de maisons en Suisse. Le plus souvent, ce sont des bougies qui sont en cause. Les branches de sapin et les couronnes de l'Avent desséchées peuvent s'embraser en l'espace de quelques secondes.

"A notre époque, les gens ont perdu l'habitude de vivre avec le feu", explique Kurt Steck, expert en protection incendie du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi. "Par le passé, le feu faisait tout naturellement partie du quotidien. Comme on s'en servait pour cuisiner, pour se chauffer et pour s'éclairer, on savait faire preuve de la prudence nécessaire." Aujourd'hui, cette connaissance fait défaut: "La plupart des incendies domestiques sont dus à la négligence." C'est pourquoi le Cipi rappelle qu'il ne faut jamais laisser des bougies allumées sans surveillance. Kurt Steck: "Une bougie qui arrive en bout de course ou un jet d'étincelles peuvent très facilement mettre le feu à la couronne de l'Avent ou au sapin de Noël."

Conseils pour un Noël sans danger avec les enfants

Les enfants sont fascinés par le feu et ne peuvent guère résister à l'envie de jouer avec les allumettes lorsque l'occasion se présente. Il est donc du devoir des parents de garder les allumettes et les briquets hors de leur portée. Cependant, de l'avis de Kurt Steck, expert du Cipi, il faut aussi donner aux enfants l'occasion d'acquiescer de l'expérience avec le feu: "Avec l'aide de son père ou de sa mère, un enfant peut gratter lui-même une allumette, puis l'éteindre après avoir allumé une bougie." Selon lui, il ne sert à rien d'interdire ou de faire peur, car cela incite l'enfant à jouer avec le feu en cachette.

Conseils du Cipi pour fêter Noël en toute sécurité

1. Prenez toujours la précaution d'éteindre les bougies dès que vous quittez la pièce.
2. Remplacez à temps les bougies sur les couronnes de l'Avent et les sapins de Noël, avant qu'elles ne puissent embraser les branches qui se dessèchent rapidement dans les locaux chauffés.
3. Observez une distance de sécurité suffisante tout autour des bougies. Elles ne doivent pas être placées directement sous une branche ou du matériel de décoration.

4. Placer le sapin de Noël dans un support stable contenant de l'eau lui offre un ancrage solide et le garde frais plus longtemps. Entreposez le sapin dehors jusqu'au 24 décembre, afin qu'il se dessèche moins vite.

5. Placez un seau d'eau et une balayette à proximité du sapin et de la couronne de l'Avent. Vous avez ainsi des chances d'éteindre un incendie naissant en aspergeant énergiquement les endroits critiques avec la balayette trempée d'eau.

6. En cas d'incendie, agissez selon le principe: "alarmer (sapeurs-pompiers 118), sauver, éteindre".

"Attention au feu!", c'est là le mot d'ordre du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi. Cette organisation, qui exerce son activité dans toute la Suisse, a son siège à Berne et est financée par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et l'Association Suisse d'Assurances (ASA). A l'aide de campagnes et d'un travail d'information, le Cipi veut sensibiliser les spécialistes et le grand public aux dangers du feu, afin de prévenir les incendies.  
[www.bfb-cipi.ch](http://www.bfb-cipi.ch)

Contact:

Service de presse du Centre d'information pour la prévention des incendies Cipi,  
Tél.: +41/41/727'76'76  
E-Mail: [media@bfb-cipi.ch](mailto:media@bfb-cipi.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002394/100574072> abgerufen werden.